



CNV Plongée



La section Plongée
du Club Nautique de VIRY-CHATILLON
organise le
28 novembre 2021

LES PALMES DU LAC
19^e édition
Compétition avec et sans support
Avec le soutien du département de l'Essonne

Sélectif Régional
du Championnat de France 2022 de NEV
Course en ligne

Rendez-vous au local du club de Voile à partir de 8h00
(RN7 Viry-Chatillon)

Briefing : 9h45

Départ : 10h15 dans l'Etang des Noues de Seine (grand lac à
côté du CNV Voile)

Arrivée : à partir de 11h00 devant le local du CNV Plongée

PARCOURS : 4,0 km
sur 2 tours de lac

Accès au plan d'eau :

A Viry-Chatillon, sur la RN 7 direction Ris Orangis, 2^e entrée sur la droite après la patinoire.



Règlement des "Palmes du Lac"

- Les Palmes du Lac accueillent les Nageurs Avec et Sans Support (NEV et NAP).
- Deux départs seront donnés à 5 minutes d'intervalle : NAP puis NEV. La course donnera lieu à des classements distincts.
- L'édition 2021 des Palmes du Lac est sélective pour le Championnat de France 2022 de NEV course en ligne.
- **Attention : pour la course NEV se référer au document de la Commission NEV IdF « Viry Chatillon 2022 Selectif NEV »**
- La course NAP suit le règlement sportif NAP/FFESSM.
- Le parcours correspond à 2 tours du lac "central" de Viry, plus le départ et l'arrivée, soit environ 4,0 km (sans courant).
- Il est obligatoire de se préinscrire. Les préinscriptions doivent se faire avant le samedi 20 novembre 2021.
- Pour la course NEV, utiliser le bulletin d'engagement de la Commission NEV
- Pour la course NAP, utiliser le bulletin d'engagement NAP
- Il n'y aura pas d'inscription sur place.
- Toutes les pièces devront être envoyées par mail, à l'exception du règlement qui sera remis sur place lors de la confirmation des engagements.
 - Tarif : 10 €/nageur à régler sur place
- Le jour de la compétition, le secrétariat stoppera les formalités de confirmation d'inscription à 9h30.
- Pour valider votre inscription il faudra :
 - ❖ Le bulletin d'engagement NAP ou NEV,
 - ❖ Votre licence 2022,
 - ❖ Votre Certificat médical d'Absence de Contre-Indication, en cours de validité, pour la pratique de la NEV ou de la NAP, accompagné si nécessaire de l'attestation de réponses négatives au questionnaire de santé,
 - ❖ Votre assurance individuelle (si elle n'est pas incluse dans la licence)
- Le déroulement de la course fera l'objet d'une communication spécifique avant le départ (briefing à 9h45).



-
- La durée maximale de l'épreuve est fixée à 1 heure 30. Au delà, les arrivées ne seront plus enregistrées et les concurrents restants seront invités à monter dans le bateau "balai".
 - Les numéros de dossard devront être bien lisibles et visibles pendant la durée de la course et à l'arrivée. Ils devront apparaître sur le côté droit et hors de l'eau.
 - Le CNV attribuera des récompenses :
 - ❖ Aux trois premiers « scratch » de chaque course (NAP et NEV),
 - ❖ Aux premiers par catégorie, homme et femme, catégories définies dans les règlements NEV et NAP.
 - Un classement club est prévu par addition des temps, toutes catégories confondues (NAP et NEV), des 4 premiers concurrents de chaque club.
 - Le CNV Plongée se réserve le droit d'apporter toute modification qu'il jugera nécessaire au bon déroulement de la manifestation.
-



2 jours avant la compétition, une communication spéciale « COVID » sera faite aux participants pour les informer des règles sanitaires applicables le jour de la compétition.

Les principales règles à prévoir sont :

- Présentation du Passe Sanitaire (s'il est encore requis à cette date)
- Port du masque obligatoire à l'intérieur des locaux.
- Distanciation entre les participants
- Seul les responsables d'équipes seront autorisés à entrer dans le local voile pour la confirmation des inscriptions
- Pas de vestiaire, mais toilettes accessibles
- Annonce des résultats et remise des récompenses en plein-air

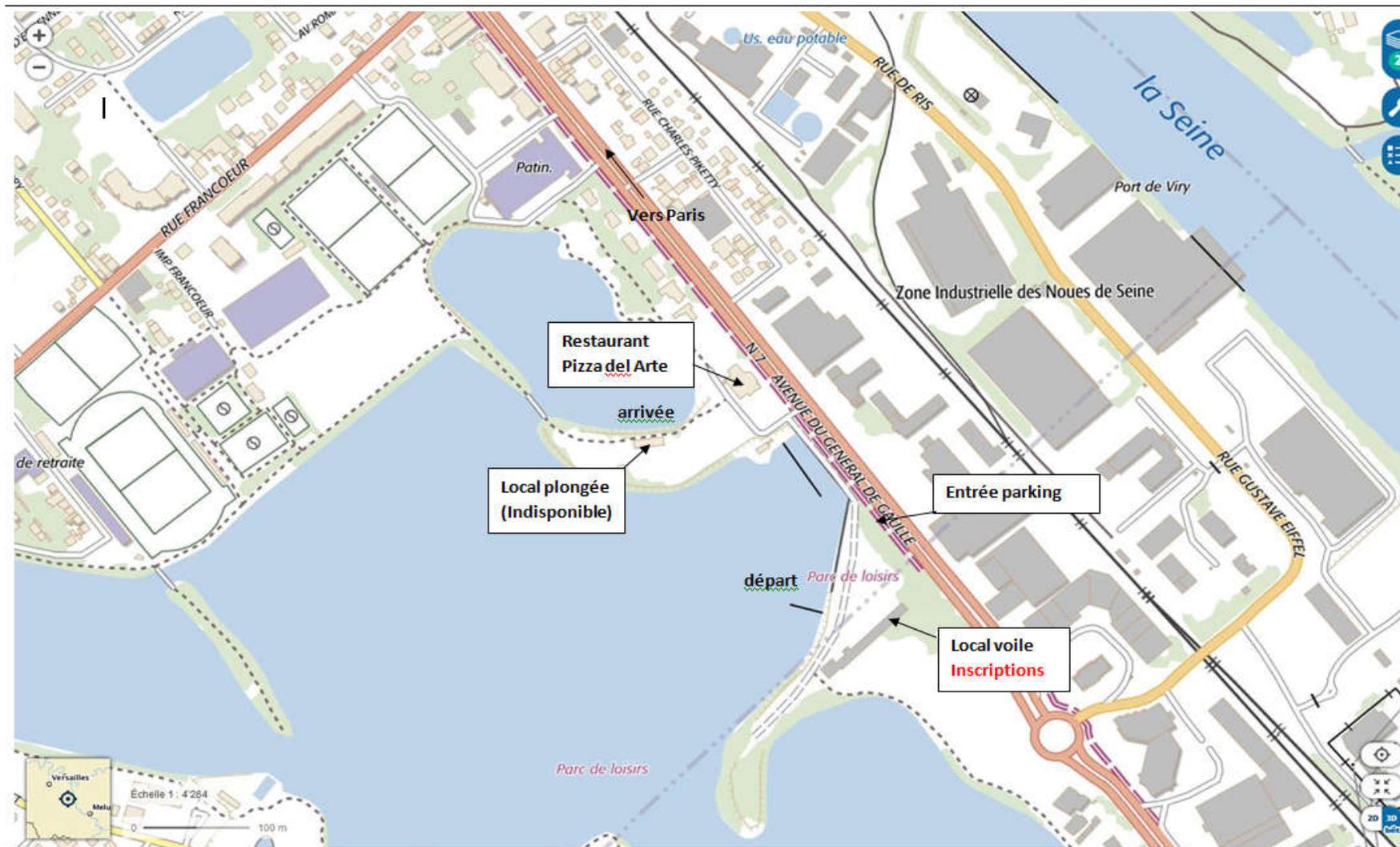


CNV Plongée



PLAN D'ACCES

Attention : comme en 2019, le local de la plongée est indisponible. Les inscriptions se feront au local voile.



<http://cnv-plongee.fr/>



PARCOURS



Le départ a lieu dans l'Etang des Noues de Seine, face au club de voile. Le parcours est matérialisé par des bouées ou par le contournement des îles. Il y a deux tours à réaliser, puis entrée dans le « lac Merveilleux ». L'arrivée est jugée près du local de plongée.
Longueur totale = 4,0 km



Les dossards doivent être visibles côté droit.

